

POURQUOI DES ESTIMATIONS DIFFÉRENTES DU BÉNÉVOLAT ?

De la nécessité d'une approche méthodologique

Lionel Prouteau

Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique – LEMNA

Membre du conseil scientifique de l'ADDES

Version de décembre 2019¹

La publication de chiffres-clefs sur les associations ne peut faire l'impasse sur le bénévolat et par conséquent sur le problème de sa mesure et de son évolution. Le comportement bénévole n'a pas fait l'objet de toute l'attention qu'il mérite de la part de la statistique publique ce qui se traduit par l'absence d'enquêtes spécifiques strictement identiques répétées dans le temps. Or tel est bien la condition qui, *en toute rigueur*, permet de mettre en évidence des évolutions en comparant les résultats obtenus à différentes dates. Pourtant, les choses avaient bien commencé, avec la première enquête d'ampleur effectuée par l'Insee sur la vie associative et le bénévolat auxquels était consacré le volet variable d'octobre 2002 de *l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages* (EPCV). Les données alors collectées avaient fourni des informations riches sur le comportement bénévole ce qui avait conduit acteurs et chercheurs à souhaiter que ce type d'enquête soit renouvelé périodiquement. Hélas il n'en a rien été en dépit des recommandations en ce sens du groupe de travail du CNIS sur la connaissance des associations (Archambault, Accardo et Laouisset, 2010). Sous la pression des acteurs associatifs, une nouvelle enquête a bien été réalisée par la Drees et l'institut de sondage BVA en 2010 à partir du questionnaire de l'enquête Insee 2002 mais la réduction de la taille de ce questionnaire, pour des raisons de coûts, a fait perdre des informations importantes, tout particulièrement s'agissant du bénévolat. C'est la raison pour laquelle, faute de perspective à court ou moyen terme d'une nouvelle enquête conséquente de la statistique publique sur le sujet, j'ai conçu l'enquête qui a été conduite sous l'égide du Centre de recherche sur les associations (CRA) avec le concours de l'institut de sondage CSA.

S'agissant des évolutions du bénévolat, la comparaison des résultats de l'enquête Insee 2002 avec ceux de l'enquête CRA-CSA 2017 est possible mais ces deux enquêtes ne sont pas identiques d'un point de vue méthodologique. Si des convergences existent entre elles, elles présentent aussi certaines différences.

¹ Cette note est une version actualisée de celle rédigée en février 2019 dans le cadre d'un échange avec l'INJEP et mise en ligne en mars sur le site de l'ADDES.

Une alternative pourrait alors être de mettre à contribution des enquêtes non spécifiques qui intègrent une ou plusieurs questions sur la pratique du bénévolat. Tel est le cas de l'enquête *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie* (SRCV) de l'Insee, qui a pris le relais de l'enquête EPCV. Elle contient dans son sous-bloc sur les associations, dont la fréquence est aujourd'hui trisannuelle, une question et une seule sur la participation bénévole ce qui n'est guère de nature à stimuler la mémoire des enquêtés. Le taux de participation calculé conduit ainsi à une sous-estimation du bénévolat. On peut néanmoins arguer que si ce « biais » demeure constant d'une enquête à l'autre, cet indicateur peut servir à appréhender l'évolution temporelle de la participation bénévole. Nous verrons que même en faisant cette hypothèse de constance du biais de sous-estimation, la comparaison des taux de participation n'est possible, si l'on exige l'identité des questions, que sur une durée de 3 ans, soit de 2013 à 2016 ou tout au plus 6 ans (2010-2016) ce qui apparaît bien court.

Il pourrait être également envisagé d'utiliser les enquêtes de France Bénévolat qui ont connu à ce jour quatre vagues, en 2010, 2013, 2016 et 2019. Mais outre que la période couverte reste là encore de durée limitée, les grosses carences méthodologiques de ces enquêtes apparaissent rédhibitoires pour cet exercice. Le problème dans ce cas dépasse celui d'un biais de mesure : le doute pèse sur *l'objet même de la mesure*.

Dans cette note, j'envisage d'abord l'utilisation des enquêtes SRCV pour appréhender l'évolution du comportement bénévole. Dans un second temps j'explique pourquoi les enquêtes France Bénévolat dans leur forme actuelle ne peuvent être d'aucune utilité pour la connaissance du bénévolat et de ses évolutions. J'examine enfin plus avant les convergences mais aussi les différences méthodologiques entre les enquêtes Insee 2002 et CRA-CSA 2017 en évoquant plus succinctement le cas de l'enquête Drees-BVA 2010. Je soutiens que leur comparaison est la seule qui permette de dégager, à partir de données collectées auprès d'individus, les tendances évolutives du comportement bénévole depuis le début du siècle en dépit des précautions qui s'imposent dans le rapprochement de leurs résultats. Cette comparaison présente également l'intérêt appréciable de ne pas limiter le domaine de ces évolutions au seul aspect du taux de participation, qui n'est qu'un aspect parmi d'autres et probablement pas le plus important, de la connaissance du bénévolat.

1. Les enquêtes SRCV : une amélioration progressive de la qualité de l'information sur les adhésions associatives mais un intérêt qui reste très limité en ce qui concerne le bénévolat

Dans la partie fixe consacrée à la participation et aux contacts sociaux, les enquêtes EPCV interrogeaient régulièrement tous les ans les répondants (âgés de 15 ans et plus) sur leurs adhésions associatives mais non sur le bénévolat. Pour chacun des types associatifs il était seulement demandé si la participation éventuelle était celle d'un simple adhérent, d'un participant actif régulier ou occasionnel, ou d'une participation à une responsabilité. Être participant, même actif, ne saurait en aucune façon être tenu pour synonyme d'une pratique du bénévolat. Pour le dire autrement, tous les bénévoles sont des participants actifs, que ce soit à titre régulier ou occasionnel, mais tous les participants ne sont pas des bénévoles.

Seuls ceux qui exercent des responsabilités associatives peuvent être considérés comme tels mais le bénévolat ne saurait être restreint à ces seules fonctions.

L'enquête SRCV qui a succédé à l'EPCV a intégré dans le bloc des indicateurs sociaux un sous-bloc « vie associative » dans les questionnaires de 2006, 2008, 2010, 2013 et 2016, ce sous-bloc ayant aujourd'hui une fréquence trisannuelle. Il est essentiellement consacré à l'identification des membres des associations. Le mode de questionnement et le contenu de ce sous-bloc ont évolué d'une enquête à l'autre. Ces modifications méritent qu'on s'y arrête un peu car la sensibilité des estimations à ces variations donne matière à réflexion. Ainsi en 2006, la question sur l'adhésion éventuelle à une association « au cours des douze derniers mois » était posée en soumettant une liste de 17 types associatifs plus une rubrique « autre ». En 2008, une question demandait à l'enquêté si, toujours au cours des 12 derniers mois, il avait été membre d'une ou de plusieurs associations, une parenthèse évoquant quelques types associatifs, en nombre fort restreint : « sportives, culturelles, humanitaires, politiques, de jeunesse, de loisirs, de personnes âgées ». En cas de réponse positive, mais uniquement dans ce cas, une liste de 9 types + 1 (réservé à un type non indiqué parmi les 9 premiers) était alors proposée pour déterminer la nature de l'association. La méthode était donc différente de celle de 2006 et de celle du volet variable de l'enquête EPCV 2002 en ce que la liste n'était plus soumise concomitamment à la question sur l'adhésion mais postérieurement. Les résultats de l'enquête de 2008 firent l'objet d'une publication qui créa un certain émoi parmi les acteurs associatifs et les chercheurs travaillant sur le sujet puisque le taux global d'adhésion était estimé à 32,6 % (Luczak et Nabli, 2010). Il était donc nettement inférieur au taux issu de l'enquête de 2002, estimé à 45 %. Le sous-bloc vie associative de l'enquête SRCV de 2010 était très proche de celui de 2008. À ma connaissance, l'Insee ne publia pas l'estimation obtenue du taux d'adhésion.

Dans l'enquête SRCV 2013, un véritable changement de méthode fut opéré. L'enquêteur citait un certain nombre de types d'associations - 11 + 1 (autre) - et le répondant devait indiquer s'il était membre ou non d'au moins une association de chacun de ces types. Ce mode d'interrogation renouait avec celui de l'enquête de 2006 et de 2002, avec toutefois un nombre inférieur de types suggérés. Le taux d'adhésion calculé fut alors de 42 % (Burrinand et Gleizes, 2016), nettement supérieur à celui calculé à partir de l'enquête de 2008. Enfin le sous-bloc vie associative de l'enquête SRCV 2016 reprenait le mode de questionnement en vigueur dans l'enquête de 2013 en ajoutant un type associatif (éducation) et surtout en interrogeant sur l'adhésion éventuelle au moment de l'enquête et non, comme dans les sous-blocs « vie associative » précédents, au cours des 12 derniers mois².

D'autres modifications dans le contenu des sous-blocs vie associative sont passées sous silence car de moindres effets, mais ce que nous voulons souligner ici c'est la grande sensibilité des estimations au mode de questionnement des enquêtés. S'agissant des

² Cette référence à l'année précédant l'enquête, absente dans le volet variable de l'EPCV 2002, était quelque peu étrange s'agissant des *adhésions* mais semblait alors répondre à un souci d'harmonisation à l'échelle européenne. Le retour à des questions sur l'appartenance à une association au moment de l'enquête est de ce point de vue nettement préférable. En revanche, comme nous le verrons plus loin, l'interrogation sur la pratique bénévole nécessite une référence à une période donnée, mois ou année.

adhésions, il n'est pas possible d'appréhender des évolutions à partir de l'enquête SRCV précisément en raison de ces modifications successives des sous-blocs concernés. Qu'en est-il du bénévolat ?

En 2006, une question était posée, ainsi libellée : « En dehors des associations dont vous êtes membre, vous avez pu avoir des activités bénévoles. Par exemple cuisiner, faire des courses, apporter une aide à des personnes n'appartenant ni au ménage ni à la famille, ni à des amis proches. Au cours des douze derniers mois, à quel rythme avez-vous eu des activités bénévoles ? ». Comme aucune question sur le bénévolat dans les associations dont l'enquêté était adhérent n'était posée (sauf à confondre participation active et bénévolat), aucune exploitation ne pouvait être faite des réponses à cette question qui concernait essentiellement le bénévolat informel, c'est-à-dire les services rendus entre individus appartenant à des ménages distincts.

En 2008, une nouvelle fois une seule question était posée sur le bénévolat mais cette fois-ci elle était rédigée comme suit : « Vous est-il arrivé de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services en tant que bénévole dans le cadre d'une des associations dont vous faites partie ? ». L'estimation du bénévolat à laquelle conduisait cette question (Luczak et Nabli, 2010) était évidemment biaisée puisqu'elle ne concernait que la participation bénévole associative des adhérents, occultant celle (non négligeable) des non-adhérents ainsi que la participation bénévole dans des organismes n'ayant pas le statut associatif.

En 2010, le sous-bloc via associative posait deux questions, l'une aux répondants ayant déclaré être membres d'au moins une association et l'autre à celles et ceux n'ayant déclaré aucune adhésion, sans que l'on discerne parfaitement l'utilité de deux questions plutôt que d'une seule s'adressant à tous les enquêtés. La première était exprimée ainsi : « Au cours des douze derniers mois vous est-il arrivé en tant que bénévole de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services dans le cadre d'une association ou d'un autre organisme (que vous en soyez membre ou non) ? », et la seconde était la suivante : « Au cours des douze derniers mois vous est-il arrivé en tant que bénévole de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services dans le cadre d'une association ou d'un autre organisme ? ». Les questions étaient donc de nature très générale et ne comportaient aucun exemple illustratif de ce que l'on peut entendre par « travailler en tant que bénévole sans être rémunéré ».

Dans les enquêtes de 2013 et 2016, une question et une seule, identique, était posée à tous les répondants dans les termes suivants : « Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé en tant que bénévole de travailler sans être rémunéré(e) ou de rendre des services dans le cadre d'une association ou d'un autre organisme (que vous en soyez membre ou non) ? ». Cette question conservait la nature très générale déjà évoquée pour les enquêtes précédentes et ne prêtait guère à la mobilisation des souvenirs des répondants, notamment pour leurs éventuels services bénévoles ponctuels. Une note à l'enquêteur, à la fin de la question posée en 2016, indiquait qu'il fallait « inclure l'activité bénévole non rémunérée réalisée dans les associations déjà citées ». Il s'agissait des associations de la liste soumise aux individus dans le cadre de l'interrogation sur leurs éventuelles adhésions. On peut toutefois se demander pourquoi la question relative à la pratique du bénévolat n'a pas été posée pour chacun de ces types lorsqu'il était évoqué, ce qui eût été plus à même d'activer les souvenirs des répondants qu'une question *unique* de portée générale en fin de sous-bloc ?

On pourrait penser que les questions des enquêtes de 2013 et 2016 permettent de repérer le bénévolat le plus régulier et/ou celui qui mobilise le plus de temps dans l'année, c'est-à-dire les participations qui sont le plus facilement spontanément présentes à l'esprit des répondants. C'est une hypothèse envisageable mais il n'est pas exclu qu'une partie du bénévolat régulier échappe à l'estimation notamment en ce qui concerne les dirigeants associatifs. Il a en effet été noté à plusieurs reprises, en France comme à l'étranger, que les responsables des associations pouvaient avoir quelques réticences à se considérer ou être considérés comme bénévoles non parce qu'ils seraient rémunérés mais parce que leur non-rémunération est constitutive de l'identité associative (principe de non-lucrativité et de gestion désintéressée) et qu'à ce titre ils peuvent ne pas se considérer comme des bénévoles comme les autres. C'est pourquoi les questions posées en enquêtes, aussi bien auprès des ménages que des associations, demandent souvent explicitement d'intégrer ces fonctions parmi le bénévolat. Par exemple dans le volet variable de l'EPCV 2002 la question sur le bénévolat était libellée comme suit : « Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services dans le cadre de cette association en tant que bénévole (y compris des activités *en tant que dirigeant*, animateur ou chargé de tâches diverses non rémunérées ») (c'est moi qui souligne). De même, dans l'enquête *Associations 2014* de l'Insee demandait : « Combien votre association a-t-elle compté de bénévoles, quel que soit leur rôle (y compris *membres du bureau*) en 2013 ? » (c'est encore moi qui souligne).

Quoi qu'il en soit, eu égard à la littérature sur la méthodologie des enquêtes concernant les dons monétaires et le bénévolat³, il n'est guère étonnant de constater que les estimations des taux de participation au bénévolat en 2013 (22 % selon Burricand et Gleizes) et en 2016 (23,1 %) sont inférieures à celle obtenue à partir du volet variable d'octobre 2002 de l'enquête EPCV (26 % - voir Muller et Febvre, 2004⁴). En effet, les premières sont obtenues à partir d'une seule question sans précision particulière tandis que la troisième l'est à partir d'un dispositif d'interrogation plus élaboré.

On pourra toutefois rétorquer que même s'ils ne sont pas des mesures fiables de la participation bénévole effective, les indicateurs tirés des enquêtes SRCV peuvent, par comparaison entre différentes dates, permettre de discerner les évolutions dans la diffusion de ce comportement. Il faut pour que ce raisonnement soit valide faire l'hypothèse que le « biais de sous-estimation » de ces indicateurs est stable dans le temps et, si l'on pense que ces indicateurs cernent le bénévolat régulier plutôt qu'occasionnel, que la proportion des bénévoles réguliers dans l'ensemble des bénévoles demeure à peu près la même. Disons-le franchement : ces hypothèses ne sont pas incongrues mais elles restent des hypothèses sans moyen de les soumettre à des tests de validité. En outre, si l'on ne retient que les indicateurs obtenus à partir de questions identiques, la comparaison n'est guère possible que sur 3 ans (2013 – 2016), à la limite 6 ans au maximum (2010-2016). La période couverte reste donc courte et pour avoir une vision chronologique plus étendue le risque est grand que le public

³ Cette littérature est présentée dans le premier chapitre de mon rapport *Bénévolat et bénévoles en France en 2017. Etat des lieux et tendances*, octobre 2018, p. 13-17.

⁴ Prouteau et Wolff (2004) ont montré qu'en réalité le taux de participation bénévole dans l'enquête Insee de 2002 était supérieur de près de deux points de pourcentage à cette estimation si l'on prenait en compte les individus qui ne se déclaraient pas bénévoles à la question concernée mais qui déclaraient par ailleurs rendre des services non rémunérés dans leurs associations.

se reporte aux chiffres de l'enquête EPCV de 2002 ou à ceux de l'enquête Drees-BVA de 2010 pour en tirer alors la conclusion d'une diminution sur longue période de la participation bénévole ce qui, comme on le verra, apparaît peu vraisemblable.

2. Les enquêtes France Bénévolat : un objet de mesure non identifié

France Bénévolat réalise depuis 2010 une enquête trisannuelle à partir de sondages IFOP avec l'appui de Recherches et solidarités. Le questionnaire est identique d'une enquête à l'autre ce qui conduit France Bénévolat à considérer qu'il est ainsi possible de dégager des évolutions sur la période considérée⁵. Cette période reste encore un peu courte (9 ans) mais cette remarque demeurerait secondaire si ces enquêtes ne soulevaient pas de très gros problèmes sur le plan méthodologique, à tel point que l'on peut légitimement s'interroger sur la nature de ce qu'elles estiment. Explicitons plus avant notre propos.

Cette enquête est réalisée en ligne et auto-administrée auprès d'un échantillon constitué selon la méthode des quotas. Le niveau de diplôme n'est pas mentionné parmi les variables entrant dans la constitution des quotas alors que cette caractéristique entretient une forte corrélation avec la participation bénévole, cette corrélation étant l'un des résultats les plus clairement établis par les études aussi bien françaises qu'étrangères. Il y a là une omission pour le moins problématique.

La première question qui est soumise et qui sert à identifier la pratique du bénévolat est la suivante :

« Vous arrive-t-il de donner du temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause, en dehors de l'aide apportée au sein de votre famille (ascendants, enfants, petits-enfants...)? ».

Trois réponses non cumulables sont proposées :

- Oui
- Non mais j'en ai donné auparavant
- Non.

La formulation de cette question appelle trois remarques importantes, indépendamment du fait qu'elle reste très générale et n'est guère propice à l'activation de la mémoire des enquêtés ce qui s'avère pourtant indispensable lorsqu'il s'agit de repérer des comportements qui peuvent être très ponctuels. Tout d'abord *aucune période de référence n'est indiquée aux enquêtés concernant leurs dons de temps*. Dans toutes les enquêtes sur le bénévolat, l'interrogation porte sur une période qui est généralement constituée des 12 mois précédents ou, plus rarement, du dernier mois. En effet, tandis que les répondants sont à même de déclarer si, au moment de l'enquête, ils sont membres ou non d'une association (l'adhésion valant généralement pour une année), le bénévolat n'est une activité permanente que chez certains individus seulement. Nombre de bénévoles pratiquent de manière discontinue⁶. Dès lors la formulation de la question de l'enquête France Bénévolat

⁵ France Bénévolat, 2016, p. 1 et 2019, p. 2.

⁶ La différence entre activité permanente et activité discontinue ne recouvre ici que partiellement la distinction entre bénévolat régulier et bénévolat occasionnel.

ouvre la porte à des interprétations très variées de la part des personnes interrogées. Si j'ai rendu un service il y a 5 mois, dois-je répondre « oui, il m'arrive de donner du temps », ou « non, mais j'en ai donné auparavant » ? Et si j'ai rendu ce service il y a 18 mois ? À quel moment du temps renvoie l'adverbe « auparavant » ? Faute de précision, le choix est laissé à l'appréciation des répondants et il n'y a aucune raison de croire que cette appréciation sera homogène parmi eux, ni d'ailleurs d'une enquête à l'autre. Il s'agit à mes yeux d'un problème majeur qui ruine la prétention de ces enquêtes à livrer des estimations et/ou des évolutions sérieuses de la participation bénévole.

La deuxième remarque engendrée par cette question introductive réside dans l'expression « donner du temps ». Dans la présentation de l'enquête de 2016, les auteurs de l'enquête justifient leur énoncé ainsi : « Les lecteurs remarqueront que le terme bénévolat n'est jamais utilisé ; en effet le terme est souvent non compris ou sujet à interprétation. Il a donc été remplacé par des mots courants, précis et compréhensibles par tous »⁷. Que l'usage des termes bénévole et bénévolat puisse soulever quelques difficultés, c'est un fait qui a été noté à plusieurs reprises dans des travaux parus aussi bien en langue française qu'en langue anglaise⁸. Mais cela vaut tout aussi bien pour le mot « don » ou le verbe « donner » (ici dans l'expression « donner son temps »). Que ces mots soient courants, on l'admettra facilement, mais ils ne sont en aucun cas précis et compréhensibles dans les mêmes termes par tous. Pourquoi, s'ils l'étaient, prendre le soin de spécifier alors, au risque du pléonasmе, « donner du temps *gratuitement* » (souligné par moi) ?

Le problème n'est en réalité nullement de substituer un terme à un autre en espérant trouver celui qui ne soulèvera aucun problème d'interprétation de la part des enquêtés. *Un tel terme n'existe pas*. Le mot « don » n'échappe pas à cette règle. Donner son temps est une manière tout à fait envisageable de concevoir (voire de conceptualiser) la contribution bénévole du point de vue du chercheur et/ou de l'enquêteur. Mais il n'est pas évident que cette conception soit partagée par les enquêtés et qu'elle corresponde aux représentations qu'ils se font du bénévolat. Par exemple, les services informels (rendus entre individus en dehors de tout cadre organisé) peuvent être parfois considérés davantage par celles et ceux qui les rendent sur le mode de relations réciprocaires plutôt que sur celui du don. Il peut en être de même pour la participation des parents à la garde d'enfants (dont le leur ou les leurs) dans une crèche parentale.

Une solution au moins partielle aux problèmes d'interprétation que peut faire naître la formulation d'une question sur la pratique du bénévolat réside davantage dans l'adjonction d'exemples d'activités visées par la question ou mieux dans la multiplication de questions sur les tâches susceptibles d'avoir été réalisées et sur les contextes de ces réalisations. Cette méthode de la liste des tâches présente incontestablement des avantages mais elle n'échappe pourtant pas à certaines difficultés potentielles dont la présentation ici nous éloignerait de l'objet principal de cette note.

⁷ France Bénévolat, 2016, p. 1.

⁸ O'Neill (2001) ; Prouteau et Wolff (2004).

La troisième remarque suscitée par la question introductive du questionnaire de France Bénévolat concerne sa prétention exorbitante à appréhender simultanément tous les types de bénévolat et plus précisément le bénévolat organisé (ou formel), réalisé dans le cadre d'un organisme, et le bénévolat « spontané » ou informel, qui prend la forme de services rendus entre individus appartenant à des ménages distincts. Chacun de ces bénévolats requiert sinon une enquête spécifique du moins des questions qui leur sont spécifiquement dédiées et, s'agissant du bénévolat informel plus encore que pour le bénévolat formel, une question générale, faute de mobiliser les souvenirs des répondants, ne saurait repérer la grande diversité des services rendus.

Il faut attendre la deuxième question pour voir s'opérer une distinction entre différents types de bénévolat. Cette question est ainsi formulée :

« Vous donnez ou vous avez donné du temps (plusieurs choix possibles)

a) Dans une association

b) Au sein d'une autre organisation politique, religieuse, syndicale, municipale...

c) Auprès d'une ou plusieurs personnes, en dehors du cadre familial, comme par exemple dans votre voisinage. »

On devine ici l'intention de distinguer bénévolat formel et bénévolat informel et, au sein du premier, le bénévolat associatif de celui réalisé dans des organismes n'ayant pas le statut associatif. Mais cette seconde distinction est établie sur une base pour le moins curieuse et, pour tout dire, erronée. En effet, sont considérées comme n'étant pas des associations les organisations politiques, religieuses et même syndicales. S'agissant des deux premiers types, les concepteurs de l'enquête semblent méconnaître qu'un parti politique a un statut associatif et qu'il existe bel et bien des *associations* culturelles et/ou religieuses. Ils oublient également que le statut né de la loi de 1901 peut être utilisé par certaines organisations syndicales. En conséquence l'indicateur de bénévolat associatif, sur lequel France Bénévolat met un accent particulier, est biaisé dans des proportions qu'il est impossible de mesurer mais qu'on ne peut tenir pour négligeables. On notera de plus que jusqu'à l'enquête relative à l'année 2016, aucun indicateur de la participation bénévole formelle globale (regroupant la participation bénévole en associations et celle dans des organismes non associatifs) n'était donné dans les documents publiés. Le taux global de bénévolat formel apparaît enfin dans la publication des résultats de l'enquête 2019 avec un calcul rétroactif pour les trois enquêtes précédentes.

Ainsi, bien que spécifiquement consacrées à la participation bénévole, les enquêtes de France Bénévolat ne sont dans leur forme actuelle d'aucune utilité ni pour la mesure ni pour la mise en évidence d'éventuelles évolutions de ce comportement. Prenant probablement conscience de certains problèmes posés par ces enquêtes, les résultats de celle de 2019 s'entourent de plus de précautions qu'antérieurement. On lit en effet que *le bénévolat identifié par l'enquête n'est, en réalité, pas l'ensemble du bénévolat* :

« C'est dire que l'étude se focalise sur le bénévolat associatif tel que France Bénévolat cherche à le développer, avec et pour ses associations adhérentes, autrement dit « le bénévolat... comme moyen de renforcement du lien social, de développement de la

solidarité, de lutte contre toutes les formes d'exclusion... » (cf. Article 1 des statuts de France Bénévolat).

C'est pour éclairer ce champ que cette enquête a été conçue. Elle laisse l'enquêté libre dans son interprétation de la question du « don du temps » et de choisir sa réponse « oui », « plus maintenant » ou « non ». Il y répond spontanément, en fonction de ce qu'il juge correspondre à un don gratuit « **pour les autres ou pour contribuer à une cause** », l'enquêté étant juste incité à déclarer y compris ses bénévoles « occasionnels ». *L'enquête ne couvre donc que très peu d'autres actions qui relèvent aussi du bénévolat, mais ne correspondent pas à la notion d'intérêt général : amicales (anciens...), clubs divers, associations de chasse, de pêche, de défense d'intérêts privés, locaux, professionnels...* »⁹ [souligné par moi]

Le propos laisse le lecteur quelque peu interrogatif : les amicales et une partie au moins des « clubs divers » ne sont-ils pas de lieux de « renforcement du lien social » ? Des associations de défense d'intérêts locaux ne peuvent-elles contribuer à la définition de l'intérêt général local ? L'argumentaire déployé ne paraît guère persuasif.

3. Les enquêtes Insee Vie associative 2002, Drees-BVA sur la vie associative en France en 2010 et CRA-CSA 2017

Le rapprochement de ces trois enquêtes ne peut être considéré comme incongru. Ces enquêtes partagent en effet de nombreux traits communs même si elles présentent incontestablement certaines différences méthodologiques.

Les traits communs concernent en premier lieu la partie des questionnaires concernant la pratique bénévole. Dans les trois enquêtes, il est procédé dans un premier temps à l'identification des adhérents aux associations avec soumission d'une liste de types associatifs pour éviter les omissions des répondants. Ces listes sont très proches les unes des autres quoique celle de l'enquête CRA-CSA ait été augmentée de quelques types (en nombre très limité) qui faisaient défaut dans celles des deux autres enquêtes. Si l'on entre plus avant dans les détails, ce qui n'est pas fait ici, on observe cependant que le mode d'administration de cette liste a été un peu différent dans l'enquête Drees-BVA par rapport aux enquêtes Insee et CRA-CSA.

Après cette étape préliminaire, un bloc de questions interroge les adhérents sur leurs activités associatives et notamment leur bénévolat au sein de ces associations, dans la limite de deux adhésions pour les pluri-adhérents des enquêtes Insee 2002 et Drees-BVA 2010 et de 4 pour ceux de l'enquête CRA-CSA 2017¹⁰. À la suite de quoi un bloc additionnel de questions traite de ce qui est désigné par l'expression « autre bénévolat », portant notamment sur le bénévolat effectué en tant que non-adhérent dans des associations ou dans un organisme non associatif, que le répondant en soit membre ou non.

⁹ France Bénévolat, 2019, p. 1.

¹⁰ L'enquête CRA-CSA 2017 n'interroge que sur le bénévolat et non sur les autres formes de participation associative.

Il faut toutefois noter que la sélection comme la reformulation de questions qu'a opérées l'enquête Drees-BVA à partir du questionnaire de l'enquête Insee 2002 n'a pas toujours été pertinente. Elle a conduit à se priver d'informations indispensables à la connaissance d'aspects essentiels du bénévolat, notamment sa répartition selon les domaines d'activité. Par ailleurs, et en dépit des questions posées sur le sujet, il s'est avéré impossible d'estimer correctement les durées consacrées aux activités bénévoles à partir de cette enquête. Elle n'est donc véritablement utilisable sous l'angle du bénévolat que pour l'estimation du taux global de participation durant l'année précédant cette enquête de 2010. Elle est plus riche en ce qui concerne les adhésions associatives.

Les enquêtes Insee 2002 et CRA-CSA 2017 présentent une autre convergence. Dans les deux cas le mode d'administration du questionnaire a été réalisé en face-à-face. Pour l'enquête Drees-BVA les interrogations ont été faites par téléphone.

S'agissant des différences entre ces trois enquêtes on notera que celle de l'Insee s'inscrit dans le cadre d'enquêtes plus vastes (enquêtes EPCV) tandis que les enquêtes Drees-BVA et CSA-CRA sont circonscrites aux adhésions associatives et la participation bénévole. Le questionnaire de l'Insee est le plus long tandis que celui de l'enquête CRA-CSA est le plus court.

La principale différence tient toutefois à la méthode d'échantillonnage. L'échantillon de l'enquête Insee a été constitué par tirage aléatoire tandis que ceux des enquêtes Drees-BVA et de CRA-CSA l'ont été par la méthode des quotas. Les variables de quotas pour l'enquête Drees-BVA étaient le sexe, l'âge, la profession du chef de famille, le niveau de diplôme et le statut d'activité après stratification par catégorie d'agglomération et région. Les variables de quotas pour l'enquête CRA-CSA étaient le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté ainsi que le niveau de diplôme après stratification par catégorie d'agglomération et région.

Il est impossible de déterminer l'impact de cette différence de méthode d'échantillonnage mais il est clair qu'elle conduit à comparer les résultats de ces trois enquêtes avec prudence. En pratique, hormis en ce qui concerne le taux de participation global pour lequel l'enquête Drees-BVA peut être mobilisée, cette comparaison n'est véritablement possible qu'entre l'enquête Insee 2002 et l'enquête CRA-CSA 2017 du fait des problèmes évoqués plus haut dans la confection du questionnaire de l'enquête Drees-BVA.

4. Conclusion

Ce tour d'horizon de l'existant montre que les conditions permettant de mettre en évidence des éventuelles évolutions du comportement bénévole *sur une base parfaitement rigoureuse* (c'est-à-dire à partir d'enquêtes strictement identiques) et *sur une période suffisamment longue* ne sont pas à ce jour réunies. Faut-il en conclure à l'impossibilité de dégager certaines tendances temporelles ? Je ne le pense pas. Un tel exercice est envisageable selon une méthode du type « faisceau de présomptions ». Pour ce faire, et si l'on veut appréhender ces tendances sur un horizon temporel suffisamment long, le rapprochement entre l'enquête Insee 2002 et l'enquête CRA-CSA 2017 est envisageable. Si les différences méthodologiques entre ces enquêtes sont de nature à ne comparer qu'avec

précaution les estimations *en niveaux* des principaux indicateurs qu'elles permettent d'obtenir, ces différences ne m'apparaissent pas de nature à invalider les tendances que ces estimations dessinent. Prenons un exemple. Le taux global de participation au bénévolat (tous types de pratique bénévole confondus) était de 28 % en 2002 chez les 18 ans et plus. Il est de 43 % selon l'enquête CRA-CSA en 2017. Faut-il mettre en doute l'existence d'un trend croissant de la pratique bénévole au cours des 15 dernières années au motif que les deux enquêtes ne sont pas strictement identiques ? Une telle conclusion serait très discutable. N'oublions pas que l'existence d'un tel trend était déjà suggérée par l'enquête Drees-BVA qui permettait d'estimer le taux de participation bénévole à 32 %¹¹ (Prouteau et Wolff, 2013) ?

Ce « faisceau de présomptions » d'un essor du bénévolat peut également se nourrir à d'autres sources constituées en particulier par les statistiques sur le nombre toujours très important de créations d'associations en France. Bien sûr, on pourrait soutenir que cela ne signifie pas *ipso facto* une augmentation du nombre de bénévoles. Il se pourrait qu'il y ait un accroissement du nombre de participations de la part des bénévoles déjà engagés plus qu'une augmentation des effectifs bénévoles. Cet argument est toutefois peu plausible étant donné le caractère *durable* de la dynamique de la démographie associative. Parmi les autres sources possibles pour crédibiliser l'hypothèse d'une croissance du bénévolat, il faut également citer les enquêtes auprès des associations. Il ne s'agit pas ici de comparer les résultats de ces enquêtes avec ceux des enquêtes auprès des ménages mais de rapprocher les tendances que ces deux types d'enquêtes permettent de dégager. Or de ce point de vue, les constats issus des enquêtes réalisées par le Centre d'économie de la Sorbonne (Tchernonog, 2000, 2007 et 2013) sont sans ambiguïté : le nombre de participations bénévoles comme le volume de bénévolat sont en augmentation soutenue¹². Cette tendance est confirmée par la dernière enquête de ce type (Tchernonog et Prouteau, 2019). L'enquête *Associations 2014* de l'Insee étant à ce jour la seule faite par la statistique publique, il n'est pas possible de la mobiliser pour illustrer des évolutions. Mais il sera intéressant de confronter ses résultats avec ceux d'une nouvelle version de cette enquête qui est en voie d'achèvement en cette fin d'année.

Il est très probable que cette extension du bénévolat ait des limites et donc ne puisse se poursuivre indéfiniment. Mais la question qui nous est posée est d'appréhender dans ses grands traits les évolutions passées et à cette fin, redisons-le, il n'est pas saugrenu de rapprocher l'enquête Insee 2002 de l'enquête CRA-CSA 2017. Ce rapprochement a en outre pour avantage de ne pas restreindre l'examen des tendances du bénévolat au seul taux global de participation. En effet, la portée « heuristique » de ce taux, qui focalise pourtant l'attention des acteurs comme des médias et trop souvent aussi celle des chercheurs, reste

¹¹ L'écart important entre le taux global de participation bénévole de l'enquête de 2017 et celui de l'enquête de 2002 pourrait faire naître le soupçon d'une exagération des tropismes associatifs parmi les individus constituant l'échantillon de 2017. Cette conjecture est sans fondement si l'on compare les taux d'adhésion aux associations : ils sont de 45 % en 2002 (Insee) et en 2010 (Drees-BVA) et de 48 % selon l'enquête de 2017 qui, rappelons-le, soumet aux enquêtés une liste de types associatifs légèrement augmentée.

¹² Rappelons que ces enquêtes auprès des associations sont réalisées selon des méthodologies identiques.

limitée. Il doit être accompagné d'autres indicateurs et notamment de celui relatif au temps consacré aux activités bénévoles dont la connaissance est essentielle pour appréhender la diversité des comportements bénévoles. Or, à cet égard, les deux enquêtes dont il est ici question sont *les seules à offrir les informations nécessaires, qui plus est collectées sur la base de questions similaires*. C'est ainsi que la concentration du volume de la contribution bénévole sur une minorité de bénévoles peut apparaître comme un constat robuste puisque confirmée par les données issues des deux enquêtes.

Le recours aux enquêtes SRCV de 2013 et 2016 (et peut-être à celle de 2010) est lui aussi envisageable dès lors qu'il est entouré des précautions qui s'imposent en raison du biais difficilement contestable de sous-estimation des indicateurs de participation que ces enquêtes fournissent. Il ferait alors apparaître une progression du taux de participation de 22 % à 23,1 %. Encore faudra-t-il vérifier que les intervalles de confiance de ces estimations ne se chevauchent pas. Mais, répétons-le, un tel recours laisse planer un risque qui n'est pas anodin si ces taux sont mis en regard de ceux de l'enquête Insee 2002 et de l'enquête Drees-BVA 2010 : celui de conclure à une décline de cette pratique depuis le début de ce siècle ce qui est un résultat improbable pouvant conduire à des analyses erronées et des préconisations inadaptées.

Références bibliographiques

Archambault E., Accardo J., Laouisset B. (2010), *Connaissance des associations*, Rapport, Conseil national de l'information statistique, décembre.

Burricand K., Gleizes F. (2016), « Trente ans de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », *Insee Première* n° 1580, janvier.

Febvre M., Muller L. (2004), « La vie associative en 2002 : 12 millions de bénévoles », *Insee Première*, n° 946, février.

France Bénévolat (2019), *L'évolution de l'engagement bénévole associatif, de 2010 à 2019*, https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/DOCUMENTATION/ETUDE_Evol%20b%20C3%A9n%C3%A9volat%20associatif%20en%202019_DEF.pdf

France Bénévolat (2016), *L'évolution de l'engagement bénévole associatif, de 2010 à 2016*, <https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/77fead6088653752140681acffd55cd4c9bff2e2.pdf>

Luczack F., Nabli F. (2010), « Vie associative : 16 millions d'adhérents en 2008 », *Insee Première* n° 1327, décembre.

O'Neil M. (2001), « Research on giving and volunteering : methodological considerations », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 30 n° 3, pp. 505-514.

Prouteau L, Wolff F.-C. (2013), « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions entre 2002 et 2010 », *Economie et Statistique*, n° 459, pp. 27-57.

Prouteau L., Wolff F. C. (2004), « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et Statistique* n° 372, pp. 3-39.

Tchernonog V. (2000), *Logiques associatives et financement du secteur associatif. Éléments de cadrage*. Rapport de fin de contrat dans le cadre de l'appel d'offres de la MIRE Produire les solidarités : la part des associations, décembre.

Tchernonog V. (2007), *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Juris associations, Dalloz.

Tchernonog V. (2013), *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, 2nde édition, Juris éditions, Dalloz.

Tchernonog V., Prouteau L., (2019), *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, (3^e édition), Juris éditions, Dalloz.